

l'essentiel

OCTOBRE 2025 - N° 301

www.saint-nazaire-les-eymes.fr -  Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes



Bloc-Notes

MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29

385 chemin du Village

38330 Saint-Nazaire-les-Eymes

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr

✉ secretariat@mairie-sne.fr

Horaires d'ouverture au public

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Accueil physique :

Lundi : 13h-19h / Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h

Mercredi : 8h-17h

Vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h-17h, mercredi 8h-12h

Permanence du service urbanisme

Sur rendez-vous : lundi de 17h à 18h30

Accueil téléphonique : lundi de 15h à 17h, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

CCAS ☎ 04 76 52 24 29

Services techniques

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre

☎ 04 76 77 95 04 ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

Ouverture au public : Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Vendredi : 16h - 18h / Samedi : 10h30 - 12h

Pendant les vacances scolaires :

uniquement les mercredis de 16h à 19h.

Service Enfance Jeunesse ☎ 04 76 52 43 55

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

Ecole primaire du Manival :

✉ ce.0382161t@ac-grenoble.fr

maternelle ☎ 04 76 52 17 26

élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

Structure multi-accueil intercommunale

« Les Coccinelles » ☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

Relais Petite Enfance

« Les Grésimômes » ☎ 06 02 52 65 73

✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

Pour plus d'informations

🌐 www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresimomes.html

Agenda d'octobre

Ces dates sont annoncées sous réserve de modifications.

- **Vendredi 3 octobre** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Vendredi 3 octobre** : permanence de l'avocate de 14h à 16h en mairie sur RDV
- **Samedi 4 octobre** : réunion du groupe de lecteurs de la bibliothèque, à 9h30 en salle des 2 colonnes. Plus d'informations à la bibliothèque.
- **Samedi 4 octobre** : salon de l'autonomie de 10h à 17h au cube de Bernin → page 5
- **Jeudi 9 octobre** : atelier découverte « Brain Ball » à 15h30 à la Caserne → page 6
- **Samedi 11 octobre** : entretien des nichoirs au parc des Ecoutoux à 10h → page 6
- **Samedi 11 octobre** : atelier origami proposé par la bibliothèque à 10h → page 6
- **Dimanche 12 octobre** : date limite de commande de fromages auprès de l'Association de Parents d'Elèves → page 8
- **Jeudi 16 octobre** : permanence France Services de 13h30 à 16h30 devant la mairie
- **Vendredi 17 octobre** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Dimanche 19 octobre** : concours de belote proposé par La Rose des Temps en salle CARTIER-MILLON à partir de 14h → page 6
- **Du lundi 20 au vendredi 24 octobre** : stage sportif pour les 7-11 ans → page 8
- **Mardi 21 octobre** : séance publique du Conseil municipal à 20h30 à la Caserne
- **Samedi 25 octobre** : pièce de théâtre « Chers parents » à 20h en salle CARTIER-MILLON → page 7
- **Samedi 1^{er} novembre** : défilé et soirée Halloween avec SNEvents Family → page 7

Notez-le

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout(e) jeune Français(e) âgé(e) de 16 ans. Le jeune doit faire la démarche lui-même. Les personnes nées en France doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de leur anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française. Cette démarche peut être effectuée en mairie ou en ligne sur le site www.service-public.fr

Elections municipales

Les élections municipales auront lieu dimanche 15 mars 2026 pour le 1^{er} tour et dimanche 22 mars 2026 pour le second tour s'il est nécessaire.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 6 février 2026 s'agissant de demandes par voie électronique, le mercredi 4 février 2026 par voie papier.

Prochaine publication : Essentiel de novembre

Parution : fin octobre

Articles à soumettre

avant le dimanche 5 octobre

à michele.flamand@wanadoo.fr

ou à déposer en mairie.

Coordonnées de l'école primaire du Manival

Comme déjà annoncé nos deux écoles maternelle et élémentaire sont désormais regroupées et constituent l'école primaire du Manival sous la direction de Madame Ingrid VERMEULEN DELAET.

La directrice est joignable :

- par mail à l'adresse unique ✉ ce.0382161t@ac-grenoble.fr

- par téléphone : maternelle ☎ 04 76 52 17 26 - élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

A vos cartables, prêts ?

Lundi 1^{er} septembre enfants, parents, enseignants étaient prêts pour cette rentrée à l'école primaire du Manival.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enseignant(e)s, notamment à celles et ceux qui sont nouvellement nommé(e)s ainsi qu'aux enfants.

Mme Ingrid VERMEULEN DELAET est la directrice de l'école primaire du MANIVAL de Saint Nazaire les Eymes qui compte 12 classes.

Effectifs

- 191 élèves dans le bâtiment élémentaire (dont 7 élèves de GS dans la classe de GS/CP)

- 98 élèves dans le bâtiment maternelle.
Soit un total de **288** élèves (**184** élémentaires et **104** maternelles).

Enseignants

- **5 nouvelles enseignantes** (car 3 départs à la retraite, 1 nouvelle classe et 1 décharge de direction) : Mesdames Claire RIVAIL, Sophie HAVREZ, Bérandère DELANNOY, Suzanne ROTH et Violette LEROY.

- **2 enseignantes** (Titulaires Remplaçantes de Secteur TRS) pour remplacer les enseignantes à temps partiel : Mmes Françoise FOUREL et Lucie VERDOJA.

Classes	Enseignant(e)s	Effectifs
Petite section	Mme Claire RIVAL	25
Petite section / Moyenne section	Mme Sophie HAVREZ	25 (9 PS + 16 MS)
Moyenne section / Grande section G1	M. Yves LE BAGOUSSE	24 (9 MS + 15 GS)
Moyenne section / Grande section G2	Mme Hélène PUECH	23 (8 MS + 15 GS)
Grande section / CP	Mme Bérandère DELANNOY	24 (7 GS + 17 CP)
CP	Mmes Nathaëlle HENRIOT / Françoise FOUREL	24
CE1	Mme Suzanne ROTH	23
CE1-CE2 A	Mme Sabine WIERRE	23 (10 CE1 + 13 CE2)
CE1-CE2 B	Mmes Catherine TANOUS / Lucie VERDOJA	23 (8 CE1 + 15 CE2)
CE2-CM1	Mme Gaëlle FILLET-COCHE	23 (8 CE2 + 15 CM1)
CM1-CM2	Mme Isabelle NIEBERGALL	25 (8 CM2 + 17 CM1)
CM2	Mmes Violette LEROY / Lucie VERDOJA	26

Une nouvelle rentrée pour l'Espace Jeunes !

Du côté de l'Espace Jeunes, le local entame sa quatrième année d'ouverture.

Après une année marquée par une forte fréquentation, ce secteur ouvre de nouveau ses portes pour la rentrée.

Grâce à sa réputation grandissante et aux activités passerelles menées auprès des CM2, les effectifs sont encore une fois en hausse. Ce sont ainsi 18 jeunes qui se sont retrouvés dès le premier vendredi. Les autres vendredis de la période ne sont pas en reste : tous affichent complets.

Plusieurs générations s'y côtoient et forment un collectif joyeux, heureux de se retrouver pour discuter, partager un repas ou participer à l'activité préparée par l'animateur.

Cependant, une telle fréquentation ne fait pas que des heureux : de nombreux jeunes sont actuellement en liste d'attente pour obtenir une place. Dans l'optique de donner sa chance à chacun, le système de réservations a été modifié par rapport à l'année dernière et fonctionne désormais par période scolaire.

L'Espace Jeunes est ouvert les vendredis soir de 17h à 22h, ainsi que durant les vacances scolaires en journée, demi-journée ou soirée, selon la programmation.

Si votre enfant est intéressé par l'Espace Jeunes, merci de contacter l'animateur Raphaël BERNARD par mail à l'adresse suivante ✉ enfancejeunes2@mairie-sne.fr

■ Rentrée pour les plus jeunes

Du côté de l'Enfance, une rentrée marquée par de nombreux changements !

Cette rentrée 2025/2026 se distingue par une forte augmentation des effectifs, aussi bien du côté des enfants accueillis que du personnel mobilisé. Afin de répondre à une demande inédite (voir chiffres dans L'Essentiel de septembre

2025), des postes supplémentaires ont été créés sur les temps du midi, du soir et du mercredi.

Ces renforts ont permis à certains animateurs d'augmenter leur temps de travail au sein du service, consolidant ainsi une équipe déjà investie et contribuant à davantage de stabilité.

Ces premières semaines de septembre sont donc placées sous le signe de l'adaptation, avec des ajustements de plannings et une réorganisation nécessaire, toujours dans le souci d'offrir un accueil de qualité aux enfants et aux familles.

■ Chaleur dans l'école maternelle : travaux prévus en 2026

Comme cela a été expliqué dans le précédent numéro de L'Essentiel (n°300 - Septembre 2025), suite à l'épisode de canicule de juin qui a durement impacté notre école maternelle, la commune va intervenir pour améliorer le confort d'été de ce bâtiment.

Nous nous sommes tournés vers les écoles des communes voisines pour étudier les solutions techniques qui avaient été mises en place pour s'adapter aux vagues de chaleur.

La solution technique adoptée par l'école élémentaire de Bernin a retenu notre attention : l'installation de brasseurs d'air au plafond.

Les enseignantes de cette école sont satisfaites de l'efficacité de ces brasseurs d'air, qui diminuent nettement l'inconfort pour les enfants, sans générer de nuisances sonores.

La pose de films solaires va également être testée sur les vitres de salles de classes, pour limiter la transmission de la chaleur due au rayonnement solaire.

Ces investissements seront inscrits au budget 2026, et les travaux d'installation auront lieu pendant les vacances de Pâques, afin que l'école soit équipée avant les premières vagues de chaleur.

■ Portrait d'agent

Nous continuons notre présentation du personnel communal. Vous avez fait connaissance de plusieurs agents communaux, dans l'ordre de passage : au service Enfance Jeunesse Marine notre cheffe de cuisine et animatrice, Pauline animatrice et Laura ATSEM mais également Thomas, agent des services techniques, Eric, agent de police municipale et Alexandra agent d'accueil et d'état civil. Voici ce mois-ci Sylvie aux affaires générales.

Je m'appelle Sylvie d'ASCOLI et j'ai 61 ans, dont maintenant 43 passés au service de la commune.

Je suis l'agent en charge des affaires générales, c'est-à-dire que je m'occupe de tout ce qui ne relève pas de l'état civil, de l'urbanisme, des ressources humaines ou de la comptabilité.

Je réponds aux sollicitations des habitants, réalise les inscriptions scolaires, effectue le secrétariat des élus et gère l'archivage. C'est un travail très diversifié, où on fait rarement deux jours de suite la même chose. J'ai une longue histoire avec Saint-Nazaire les Eymes, puisqu'avant d'y travailler, j'ai fait ma scolarité de primaire dans l'école qui, à l'époque, était située au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie !

J'ai vu le village peu à peu s'agrandir et les équipements communaux se construire. Je connais donc très bien le territoire et ses habitants, même si sa population se renouvelle de plus en plus. Les élus et mes collègues disent souvent que je suis la mémoire de la commune, car c'est moi qu'on vient



voir pour connaître l'historique d'une situation. Toutes ces années font que je suis attachée à cette commune, et que j'apprécie de travailler pour elle.

■ Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, professionnel ou amateur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle permet aussi aux nouveaux éleveurs d'obtenir un numéro d'apiculteur. En effectuant votre déclaration, vous contribuez à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et à une gestion plus efficace des dangers sanitaires, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Pour effectuer cette déclaration ou obtenir des renseignements, consultez mesdemarches.agriculture.gouv.fr > Particulier > Déclarer des ruches.

Si vous constatez **avoir commis une erreur** après validation de votre déclaration, faites une **nouvelle déclaration** de ruches avant le 31 décembre, la dernière déclaration enregistrée sur cette période est celle qui sera retenue par l'administration.



■ Noël pour les seniors de la commune : repas dansant ou colis

Noël approche !

Comme chaque année, le CCAS propose aux habitantes et habitants de 70 ans et plus de participer à un repas dansant OU de recevoir un colis de Noël, à leur choix.

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné(e) si vous habitez la commune et êtes âgé(e) de 70 ans ou plus dans l'année 2025 (nés avant le 31 décembre 1955). Un courrier d'invitation vous sera envoyé fin septembre. Si vous êtes concerné et n'avez rien reçu contactez rapidement la mairie ☎ 04 76 52 24 29 ou ✉ etatcivil-associations@mairie-sne.fr Il s'agit d'un oubli dans nos listes et nous nous empresserons de le corriger.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire (repas ou colis) il suffit de remettre à l'accueil de la mairie (en mains propres et pas dans la boîte aux lettres) le coupon-réponse **vendredi 31 octobre au plus tard**.

Le coupon-réponse est la partie du courrier qui vous a été adressé.

• Repas dansant

Il aura lieu **samedi 29 novembre à 12h30 en salle CARTIER-MILLON**.

Cette année ce sera le traiteur **Yvan SIAUX** du Cheylas qui vous réglera avec le repas qu'il aura concocté.

L'animation sera assurée par l'orchestre **Alain ROBERT** de Crolles Et au vu du succès de l'an passé, la borne à selfies reviendra pour vous permettre de vous photographier avec vos ami(e)s et d'obtenir autant de photos souvenirs gratuites que vous souhaitez.

Nouveauté cette année pour le repas dansant. Si vous souhaitez inviter conjoint et/ou amis, il ne faudra plus joindre le chèque de participation au coupon-réponse. Un titre de recette sera envoyé directement par la Trésorerie du Touvet après le repas à la personne qui paiera la participation.

Cette explication est indiquée dans le courrier. Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter la mairie

☎ 04 76 52 24 29

ou ✉ etatcivil-associations@mairie-sne.fr



• Colis de Noël : formule SOLO ou DUO

Les colis seront composés, comme l'an passé, par l'entreprise Fleurons de Lomagne.

Ils seront distribués en salle du Conseil en mairie, sur présentation du coupon de retrait :

- **mercredi 10 décembre entre 9h30 à 12h**

- **et jeudi 11 décembre entre 13h30 et 16h**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ni demander à une autre personne de venir, les membres du CCAS viendront à votre domicile **jeudi 11 décembre entre 14h30 et 16h**. Cette précision doit être indiquée sur le coupon-réponse.



■ Travaux de voirie cet automne sur le chemin du Piat

La commune entreprend des travaux de voirie sur les Chemins du Piat et de Retour, dans une zone de la commune qui a connu en 2025 la livraison d'une opération immobilière de 41 logements. Ces travaux ont deux objectifs : limiter la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements des piétons.

Voici les aménagements retenus :

- Elargissement à 5m du Chemin du Piat le long du lotissement Bellicime, création d'un cheminement piéton sécurisé, reprise de l'enrobé sur cette voie
- Création de chicanes sur le Chemin de Retour, création d'un cheminement piéton (trottoir) sur l'ensemble de la longueur de cette voie
- Renforcement de la signalisation verticale et horizontale sur la RD 1090 afin de sécuriser les traversées piétonnes et d'inciter les véhicules à ralentir
- Aménagement de la continuité piétonne entre les Chemins du Piat et de Retour
- Changement des régimes de priorité aux intersections Piat/Retour et Retour/Ratz afin de les sécuriser
- Passage en zone 30 des Chemins du Piat, de Retour, et de la RD 1090

Les travaux vont se dérouler en deux phases :

- La première phase, qui aura lieu en octobre 2025, concerne le Chemin du Piat. Son montant est de 87 114,96 € TTC.
- La seconde phase, prévue en 2026, traitera le Chemin de Retour.

Pour l'aider dans le financement de ces investissements, la commune bénéficie d'une subvention de 76 020 € de la préfecture, au titre de la DETR.

Par ailleurs, une subvention de 75 000 € a été sollicitée auprès du Département de l'Isère, elle est actuellement en cours d'instruction.

Pour réaliser la 1^{ère} phase, le chemin du Piat sera coupé du 13 octobre au 14 novembre 2025. Merci de votre compréhension.


**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

isère
LE DÉPARTEMENT

■ Rentrée 2025 au Relais Petite Enfance (RPE) Cap sur une nouvelle année de découvertes !

Un accueil en douceur pour les enfants lors des temps collectifs.

Après les vacances d'été, la rentrée au RPE se fait en douceur, avec des temps d'adaptation respectueux du rythme de chaque enfant.

L'objectif ?

Rassurer les petits comme les grands, et leur permettre de retrouver (ou découvrir) un lieu de socialisation sécurisant et stimulant.

Des activités variées pour bien commencer l'année.

Dès le mois de septembre, plusieurs ateliers seront proposés pour éveiller la curiosité et favoriser l'épanouissement des enfants : pâte à modeler, peinture, découverte des textures (semoule, mousse, sable coloré...). Des moments propices à l'expression libre et à l'éveil

des sens. Mais aussi découverte des instruments, jeux de rythme, ... La musique est un formidable outil pour développer l'écoute, la coordination et le langage.

Seront également mis en place des parcours de motricité, balles, tunnels, petits modules à grimper : les enfants pourront développer leur corps tout en prenant confiance en eux. Et on n'oublie pas les activités en extérieur et les balades : au parc, visites à la médiathèque ou rencontres intergénérationnelles !

A la fin de chaque temps collectif, des livres sont lus et mis en scène, avant de finir la matinée en chanson.

Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde, n'hésitez pas à contacter le relais petite enfance afin de connaître les différents modes d'accueil sur



vos territoires mais aussi connaître les disponibilités des assistantes maternelles et être accompagné dans votre rôle de parent employeur.

Géraldine BRIOLE ☎ 06 02 52 65 73 -
✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

■ 3^{ème} salon de l'Autonomie et des Handicaps



- Date : samedi 4 octobre de 10h à 17h
- Lieu : Le Cube - 170 Le Clôt à Bernin



Le Département de l'Isère et la Communauté de Communes du Grésivaudan vous convient à la 3^e édition du Salon de l'Autonomie et des Handicaps dans le Grésivaudan.

Stands d'informations, animations, démonstrations, rencontres... venez vivre une journée conviviale qui répondra à toutes vos questions liées au vieillissement et/ou aux handicaps.

Sur place, vous trouverez des solutions concrètes et des conseils pratiques autour de l'adaptation de l'habitat, des aides à domicile, des innovations technologiques, de l'accès aux droits, du soutien aux proches aidants... ainsi qu'une offre variée de services de santé, de bien-être, de sport adapté ou d'accueil spécialisé.

Deux temps forts :

- 11h : Déambul'action : une marche intergénérationnelle pour sensibiliser à la prévention des chutes
- 14h : Table ronde autour des handicaps invisibles

Entrée gratuite – Accès PMR

+ infos :

- Service autonomie du Département de l'Isère ☎ 04 56 58 16 41
- Communauté de communes Le Grésivaudan
- 🌐 www.le-gresivaudan.fr

■ Plantations : haies, arbres, arbustes ... une question de sécurité

A l'heure où bon nombre d'entre nous prépare son jardin pour l'hiver, il paraît utile de rappeler les principales règles de plantation.

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité des voiries publiques et à l'égard des propriétés voisines d'après l'article 671 du Code civil et l'article R116-2 du code de la voirie routière.

Les distances à respecter varient selon la hauteur de votre plantation :

- les haies doivent être plantées à 2 mètres au moins de la limite séparative si leur hauteur est supérieure à 2 mètres,
- et à 0,50 mètre si la haie ne dépasse pas 2 mètres.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Le voisin, envahi par des branches, peut contraindre le propriétaire à les couper.

En bordure des voies publiques et pour des raisons de sécurité, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies à l'aplomb de la limite de l'espace public, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas la visibilité des automobilistes et cyclistes aux intersections de voirie ni les panneaux de signalisation. De plus, les branches ne doivent pas toucher les poteaux ni les fils des réseaux électrique ou télécom ainsi que ceux de l'éclairage public.

D'après l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, le maire peut intervenir dans le cadre de ses pouvoirs de police, afin d'imposer aux riverains de procéder à un élagage ou un abattage des végétaux, lorsqu'une menace existe pour la commodité du passage.

Bien tailler, c'est entretenir de bonnes relations avec son voisinage et assurer la sécurité de chacun.

Sources : art 671 du code civil 🌐 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614

La vie des associations

■ Club Lecture de la bibliothèque



- Date : samedi 4 octobre à 9h30
- Lieu : salle des deux colonnes (à côté de la bibliothèque)

Vous souhaitez faire partager l'un de vos coups de cœur, découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux univers et repartir avec de nouvelles envies de lectures...

Venez au « club lecture » pour adultes animé par les bénévoles de la bibliothèque.

■ Atelier découverte «Brain Ball»



- Date : jeudi 9 octobre à 15h30
- Lieu : salle de la Caserne

Le CCAS de Saint-Nazaire les Eymes propose aux seniors de plus de 60 ans une séance découverte d'une nouvelle activité : «Brain Ball® - Le cerveau en mouvement».

Cette séance d'une durée de 1h30 sera animée par Sandrine LOCATELLI, habitante de notre commune et animatrice d'ateliers cognitifs pour les seniors depuis plusieurs années.

Brain Ball®, une gymnastique du cerveau... par le jeu !

C'est une méthode ludique et accessible à tous, qui fait travailler le corps et le cerveau... tout en douceur et dans la bonne humeur !

Pendant une séance de Brain Ball®, on joue avec des objets lestés, on fait circuler des balles, on expérimente seul, puis à 2, puis 3 ou 4, et enfin tous ensemble pour une réussite collective nécessitant l'engagement de tous.

Ça rassemble et permet d'engager de la coopération tout en retrouvant de la confiance.

Et tout cela se fait en rythme et en musique, dans une ambiance gaie et stimulante ... mais nécessitant concentration et mobilisation des fonctions cognitives (mémorisation, coordination, double tâche, inhibition, représentations spatiales, flexibilité, plasticité, ...).

Un cycle de 10 ateliers pour pratiquer et progresser est envisagé dans le courant de l'année 2026.

L'activité étant prévue pour un groupe de 12 personnes au maximum, il est obligatoire de s'inscrire au préalable auprès de l'accueil de la mairie :

- par téléphone ☎ 04 76 52 24 29
- ou par mail ✉ etatcivil-associations@mairie-sne.fr

■ Animation « entretien des nichoirs » au parc des Ecoutoux



- Date : samedi 11 octobre à 10h
- Lieu : entrée du parc des Ecoutoux

Nous vous invitons à l'inspection et au nettoyage des nichoirs du parc des Ecoutoux, refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) depuis 2019. En cas de pluie, le RDV sera reporté.

Inscriptions et renseignements : Florence Naud, bénévole LPO ☎ 06 65 51 27 13



■ Atelier origami



- Date : samedi 11 octobre de 10h à 12h
- Lieu : salle des 2 colonnes (à côté de la bibliothèque)

La bibliothèque vous propose un atelier de deux heures, ouvert aux enfants de 8 à 12 ans avec une jauge de 12-15 participants.

Le thème de l'atelier est «1000 grues pour la paix de Sadako», en lien avec l'histoire de la petite Sadako SASAKI, une survivante des bombardements à Hiroshima et qui a entrepris de réaliser 1000 grues en origami afin de réaliser son vœu de guérison.

Le prochain atelier aura lieu le 13 décembre. Il sera divisé en deux séances de 1h (10h-11h puis 11h-12h) avec une jauge de 8-10 participants par séance. Les ateliers se dérouleront dans la salle des 2 colonnes, pour les enfants à partir de 8 ans. Cette fois, les enfants réaliseront des décorations de Noël.

+infos : ☎ 04 76 77 95 04 ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

■ Concours de belotes - La Rose des Temps



- Date : dimanche 19 octobre à partir de 14h
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

L'association La Rose des Temps organise son 11^{ème} concours de belote en doublettes, ouvert à tous, jeunes et moins jeunes

Bons d'achat pour les 3 meilleures doublettes et primes à chaque participant.

Participation : 20 € par doublette
Buvette et pâtisseries à disposition



Siège social :
Mairie
38330 SAINT-NAZAIRE-les-EYMES



La vie des associations

■ Théâtre & Humour à Saint-Nazaire-les-Eymes !



- Date : samedi 25 octobre à 20h
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

Le rire sera au rendez-vous à la salle CARTIER-MILLON !

La troupe « Les Eclats'T » a le plaisir de présenter « Chers Parents », une comédie culte de Emmanuel et Armelle PATRON, les talentueux scénaristes de « Nos Chers Voisins et Scènes de ménage ».

Après un triomphe à Paris et en tournée partout en France, cette pièce qui aborde avec humour et tendresse la famille, l'amour, l'argent et les rivalités fraternelles, débarque chez nous pour une soirée inoubliable.

Au programme :

- Des dialogues percutants
- Un humour grinçant qui fait mouche
- Des comédiens énergiques et pétillants
- Et surtout... un pur moment de plaisir et de bonne humeur !

Alors, que vous veniez en famille ou entre amis, préparez-vous à passer une soirée pleine de rires et d'émotions

Tarif : Adultes : 10 €

/ - de 14 ans : 8 €

Billetterie sur place avant le spectacle



Suivez-nous : <https://www.facebook.com/leseclatsT/>

Ne manquez pas ce rendez-vous théâtral qui promet de faire vibrer la salle !

■ Fête d'Halloween 2025 avec l'association SNEvents Family



- Date : samedi 1^{er} novembre à partir de 16h
- Lieu : RDV sur le parking de l'école puis dans les rues du village & salle CARTIER-MILLON

Préparez vos costumes... La magie d'Halloween revient dans notre village avec SNEvents Family ! Une journée pleine de frissons et de rires pour petits et grands.

Programme

16h – Goûter d'Halloween (offert par SNEvents)



Parking de l'école

Un moment convivial pour lancer la fête, avant le grand départ !

16h30 – Grande Parade d'Halloween



Parade d'1 heure dans les rues avec notre char décoré : monstres, sorcières et vampires envahiront le village ! dans une ambiance effrayante et joyeuse.

17h30 – Animations spéciales enfants (inscription obligatoire, gratuit)



Salle CARTIER-MILLON

Accompagnez vos petits monstres pour participer à des jeux, surprises et ambiance monstrueuses.



19h30 – Grande soirée d'Halloween (inscription obligatoire, 8 €/pers. de + de 6 ans)

Salle CARTIER-MILLON

- Spectacle de magie assuré par un magicien professionnel

- Repas participatif (apportez vos créations effrayantes & gourmandes, sucrées et/ou salées)

- Soirée dansante pour tous les amateurs de frissons pour prolonger la fête jusque tard !

- Notre bar attendra vos terribles soifs.



Une première partie festive pensée pour les enfants, suivie d'une soirée pour les plus grands.

Inscriptions

Obligatoires pour l'animation enfants et la soirée avant le 28 octobre 2025

- ✓ En ligne sur HelloAsso (SNEvents Family)
- ✓ Via le QR Code disponible ici ou sur le site de la mairie +infos ✉ snevents.family@gmail.com

Contacts

- Christian Tour ☎ 06 34 39 46 54 - Médéric Jambon ☎ 06 71 66 59 26

Venez nombreux, déguisés et prêts à vibrer pour une Halloween inoubliable !





■ Stages sportifs Saint Nazaire vacances scolaires enfants de 7 à 11 ans

Au programme :

rando / jeux insolites / marche nordique / slackline / fitness / smollball / tualoop / circuit training / unihoc / cathball / bouncerball / smollball / scratchball / balle poursuite / parachute / cirque / sarbacane biathlon / jeux collectifs...

Dates des stages TOUSSAINT

- du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre 2025
- 9h à 17h St Nazaire les Eymes

FEVRIER

- du lundi 9 février au vendredi 13 février 2026
- 9h à 17h St Nazaire les Eymes

AVRIL PAQUES

- du mardi 7 avril au vendredi 10 avril 2026
- 9h à 17h St Nazaire les Eymes

Conditions

- 12 enfants maximum
- Tarifs :
• 35 € la journée
• 10 € adhésion (annuelle)

Intervenante :

Betty PELLOUX PRAYER, Coach sportif
☎ 06 83 44 08 04
🌐 Coachinggresivaudan.fr
Multisportsgresivaudan.blogspot.com

■ Commande de fromages avec l'association de Parents d'Elèves

Amateur de bons produits!

Réjouissez-vous !! Venez découvrir notre sélection de fromages proposée par notre fournisseur La Sapodie situé à Montmélan.

Qu'il soit crémeux, fondant ou corsé il n'y en a pour tous les goûts ! Laissez-vous tenter par la qualité et l'authenticité de leurs fromages, une saveur qui fera la différence sur vos plateaux et dans vos recettes.

Commander dès maintenant

- via hello asso
🌐 www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-saint-nazaire-les-eymes/boutiques/commandes-de-fromage
- ou via le QR code
- ou avec le bon de commande papier disponible en mairie, à remplir et déposer dans la boîte aux lettres de l'association de parents d'élèves (cidex en face de l'école primaire).



DATE LIMITE DE COMMANDES LE 12 OCTOBRE !

■ Zumba® ROSE 2025



- Date : samedi 4 octobre à partir de 13h30
- Lieu : salle du Bresson au Touvet

L'association Step By Step organise la 12^{ème} Zumba® Rose. Nous vous attendons nombreux, hommes, femmes, jeunes ou moins jeunes (à partir de 11 ans).

Au programme :

- Bouger : avec 1h30 de Zumba® et une séance découverte de Country & New Line Dance, accessibles à tous, pour tous niveaux.
- S'informer : visite des stands et conférence sur les perturbateurs endocriniens.
- Convivialité : goûter offert, tombola

La totalité des gains recueillis à l'occasion de cet événement sera remise à l'association AGARO (Association Grenobloise d'Aide et de Recherche en Oncologie) pour aider les malades touchés par un cancer du sein.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

Instagram : stepbystepletouvet
Facebook : zumbarose38



Retrouvez toutes les activités de AGARO : 🌐 agaro.org/

Programme et billetterie en ligne et sur place :

🌐 www.helloasso.com/associations/step-by-step-38/evenements/12-eme-zumba-rose-le-4-octobre-le-touvet
Pour tous renseignements ✉ Assostepbystep@gmail.com



PHARMACIES DE GARDE Octobre 2025



Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :

Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Ve 3 PHARMACIE de BELLE ETOILE (Crolles)

☎ 04 38 92 02 15

Lu 20 PHARMACIE des CHARMETTES Domène

☎ 04 76 77 44 59

Lu 6 PHARMACIE de BERNIN

☎ 04 76 08 03 19

Ve 24 PHARMACIE FONTAINE AMELIE (St Ismier)

☎ 04 76 52 28 62

Ve 10 PHARMACIE de l'ORCHIDEE (Villard-Bonnot)

☎ 04 76 71 43 36

Lu 27 PHARMACIE de CHAMP

☎ 04 76 71 40 75

Lu 13 PHARMACIE CENTRALE (Domène)

☎ 04 76 77 23 46

Ve 31 PHARMACIE de SAINT-NAZAIRE LES EYMES

☎ 04 76 52 20 17

Ve 17 PHARMACIE de la DENT DE CROLLES (Crolles)

☎ 04 76 08 92 81

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE : 🌐 WWW.SERVICEGARDES.FR

